



**Ensemble Pour La Planète**  
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

## COMMUNIQUE DU 14 FEVRIER 2026

### Objet : Bien-être des animaux de rente, une autre grosse pierre dans le jardin de la DAVAR...

**EPLP** révèle aujourd'hui un fait d'une gravité exceptionnelle : dans un mémoire transmis au Tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, le **Gouvernement calédonien reconnaît que la DAVAR ne procède à aucune inspection des élevages calédoniens, quels que soient les animaux concernés !**

Cette reconnaissance officielle éclaire d'un jour cru une réalité dénoncée de longue date par EPLP : les éleveurs sont « en roue libre », leurs obligations légales en matière de **conduite d'élevage** et de **bien-être animal** ne font l'objet **d'aucune vérification par l'administration.**

La réglementation calédonienne impose pourtant aux éleveurs :

- des règles de détention des animaux,
- des conditions d'alimentation et d'abreuvement,
- des pratiques encadrées pour des actes lourds (castration, écornage, équeutage, soins),
- des exigences minimales de bien-être animal.

Aujourd'hui donc des questions simples se posent, auxquelles le Gouvernement est incapable de répondre : **qui contrôle ? Quand ? Comment ?**

La réponse officielle est « **personne** », « **jamais** ».

A la **DAVAR** l'effectif est pourtant pléthorique : **139 agents dont 12 vétérinaires.** Et ça ne suffit pas à réaliser des inspections dans les élevages (pourtant pas si nombreux) ?! On est... confondu ! (1)

Poursuivons. En admettant l'absence totale d'inspections, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie reconnaît de facto :

- l'abandon de ses missions de police vétérinaire,
- une rupture manifeste d'égalité entre les éleveurs résultant de l'absence de sanction des exploitations non conformes,
- une défaillance majeure de protection du bien-être animal,
- une insécurité juridique et sanitaire préoccupante.



**Ensemble Pour La Planète**  
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

**Ajoutons que cette carence constitue un dangereux angle mort sanitaire.** Le Gouvernement objecte que des contrôles sont réalisés au stade des abattoirs. Cela ne saurait suffire.

En effet, les contrôles réalisés en abattoir, invoqués à l'évidence par la Nouvelle-Calédonie pour relativiser la situation, **ne sauraient masquer cette carence** car :

- ils interviennent en fin de chaîne,
- ils ne portent pas sur la vie de l'animal en élevage,
- ils ne permettent ni prévention, ni correction des pratiques. (2)

En l'absence d'inspections régulières des élevages, c'est toute la chaîne sanitaire qui repose sur un contrôle tardif et partiel, au détriment de la prévention, de la santé publique et de la protection animale.

Bref, nous sommes face à une **fiction administrative**.

EPLP refuse que le **bien-être animal soit réduit à un affichage politique**, et que **l'absence totale de contrôles soit normalisée**.

La carence n'est ni neutre, ni anodine. Elle engage la responsabilité du Gouvernement, tant sur le plan juridique que politique.

EPLP examinera donc les suites juridiques à donner à cette **carence fautive**, et aux manquements structurels révélés, afin que le bien-être animal et la protection sanitaire des Calédoniens cessent d'être des angles morts de l'action publique en Nouvelle-Calédonie.

Ce renoncement est une faute.

Pour EPLP, Martine Cornaille

(1) Avec cet effectif, la DAVAR « gère » (!) d'autres dossiers avec le succès que l'on sait : autorisation des pesticides à usage agricole, biosécurité aux frontières, réglementation OGM, mercure dans les poissons grands pélagiques, TIAC, PSPC, viandes hormonées, hygiène et sécurité de l'agroalimentaire, pharmacie vétérinaire...

(2) faisons ici le triste rappel de l'alerte à l'ISTC (infiltration séreuse du tissu conjonctif) de 2020, **liée à un défaut d'abreuvement et d'alimentation...**

**Vous aimez cette communication ? Partagez-la avec votre entourage !**



**Ensemble Pour La Planète**  
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme



Nous invitons chacun de nos concitoyens à agir en son lieu et à adhérer à l'association EPLP car faire nombre cela compte ! Lien :

<https://ensemble-pour-la-planete.org/articles/?url=/385-la-une/>

Il est déterminant que chacun donne ce qu'il peut s'il le peut, que ce soit 500 F ou 100 000 F. Nos actions portent des fruits pour notre santé et la planète, participez !

Lien: [Faire un don à EPLP \(helloasso.com\)](https://helloasso.com) ou adressez-nous un chèque par voie postale à : EPLP - BP 32008

98897 Nouméa Cedex

***Grand merci à ceux qui voudront / pourront nous soutenir.***